

Conseil communal de Lausanne

Initiative :	postulat
Titre :	Une formation professionnelle en danse classique pour Lausanne
Initiant-e:	Virginie KYRIAKOPOULOS

Dans le milieu de la danse, Lausanne jouit d'une renommée mondiale, grâce au Ballet Béjart Lausanne et au Prix de Lausanne, notamment, et est devenue de ce fait un lieu d'attractivité important dans ce domaine. Mais tire-t-on pleinement profit de ces atouts s'agissant des jeunes danseurs et danseuses, de la région et au-delà, en matière de formation ?

Jusqu'à l'âge de 14 ans environ, l'école obligatoire offre une formation de danse classique dans le cadre du système « Sport-Étude ». Mais une fois cette étape dépassée, il n'y a plus de possibilité de formation en danse classique dans la région, et les jeunes souhaitant poursuivre leur formation n'ont pas d'autres choix que de quitter Lausanne. De ce point de vue, la fermeture de l'école Rudra-Béjart, bien que celle-ci ne permettait pas l'obtention d'un diplôme, a laissé un grand vide derrière elle.

Au niveau national, il n'y a aujourd'hui qu'une seule formation professionnelle en danse classique (CFC de danseur/euse à orientation classique, Haute école d'art de Zurich). La Suisse alémanique propose une offre « complète », puisqu'elle propose également un CFC en danse contemporaine. Du côté romand, seul existe un CFC en danse contemporaine, à Genève. Il y a donc un manque à combler et une place à prendre en Suisse romande pour compléter les formations offertes aux jeunes danseurs/euses.

Une carrière de danseur/euse classique commence jeune. Il n'est pas rare qu'ils intègrent une compagnie dès l'âge de 18-19 ans pour ensuite continuer leur chemin avec celle-ci durant de nombreuses années. Ainsi, c'est à la sortie de l'école obligatoire que la formation semble nécessaire et la plus utile, expliquant la forme du CFC choisie à Zurich. Par ailleurs, la formation en danse classique constitue une excellente base qui permet de poursuivre une carrière tant dans la filière classique, que contemporaine, l'inverse n'étant pas le cas.

Lausanne réunit tous les ingrédients pour la création d'une formation de danse classique professionnalisante de qualité. Tout d'abord un contexte on ne peut plus propice en la matière, avec une renommée mondiale, la concentration de nombreux/ses professionnels/les reconnus/es internationalement, ainsi que des infrastructures qui pourraient être utilisées dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation Maurice Béjart ou le Conservatoire de Lausanne, par exemple. Cela sans compter les services tels que ceux offerts aux sportifs d'élite, par le biais du Centre Sport-Etudes, dont une telle école pourrait bénéficier, puisque les danseurs/euses sont des artistes, qui nécessitent une formation de sportifs d'élite, en plus d'une formation artistique.

Selon le rapport « La politique sportive lausannoise à l'épreuve du genre ; Constats et actions prioritaire pour développer l'égalité femmes-hommes dans le sport » (2021) établi par la Ville de Lausanne, la danse est l'un des dix sports les plus pratiqués par les femmes. A ce titre, à l'heure où la Municipalité souhaite encourager la pratique sportive féminine, il apparaît d'autant plus pertinent de s'intéresser au volet formation de cet art hybride.

C'était d'ailleurs le cas, puisque la Ville soutenait l'école Rudra-Béjart jusqu'à sa fermeture il y a peu. En effet, du fait des difficultés qu'elle a rencontrées, la Fondation Maurice Béjart a

dû se concentrer sur le cœur de son activité et se délester de ce qui n'en faisait pas partie, démontrant au passage, que bien que la collaboration entre les deux entités était intéressante, la formule d'une école internalisée n'était vraisemblablement pas la bonne.

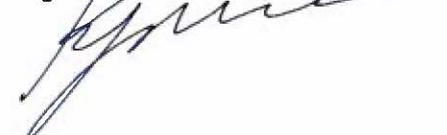
La création d'une école de danse classique professionnalisante indépendante de la Fondation Maurice Béjart, mais qui saurait tirer profit des forces existantes, aurait ainsi toute sa place à Lausanne. Les atouts de Lausanne en matière de danse pourraient faire de cette école une des plus renommées d'Europe, qui participerait ainsi au rayonnement de la Ville, au même titre que l'EPFL ou l'EHL.

Une telle formation devrait évidemment se mettre en place avec la collaboration du Canton. Toutefois, la Ville de Lausanne pourrait agir comme initiatrice et facilitatrice auprès du Canton et des institutions professionnelles telle la Fondation Maurice Béjart ou le Centre Sport-Etudes. La Ville de Lausanne pourrait ainsi mettre à disposition des infrastructures, soit directement, soit indirectement par le biais des fondations qu'elle subventionne, des services, et des fonds comme elle l'a fait par le passé pour l'école Rudra-Béjart

Le présent postulat invite donc la Municipalité à étudier l'opportunité d'approcher le Canton afin d'examiner la possibilité de la mise en place d'une formation professionnelle en danse classique à Lausanne.

Lausanne, le 04 mars 2025

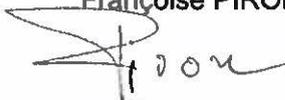
Virginie KYRIAKOPOULOS



Christine GOUMAZ



Françoise PIRON



Valérie D'ACREMONT



Tatiana TAILLEFERT



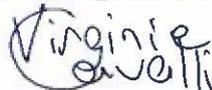
Ilias PANCHARD



Eric BETTENS



VIRGINIE CAVALLI



OLINA FAHMY

